

5. Examen périnéal

A. Inspection de la vulve, en position gynécologique, au repos puis lors d'efforts de poussée : trophicité des organes génitaux externes, développement des caractères sexuels secondaires (pilosité, développement des grandes lèvres et petites lèvres, du clitoris), rechercher une pathologie infectieuse cutanéomuqueuse ou des glandes de Skene et de Bartholin, rechercher des séquelles obstétricales (déchirure, épisiotomie), mesurer la distance ano-vulvaire.

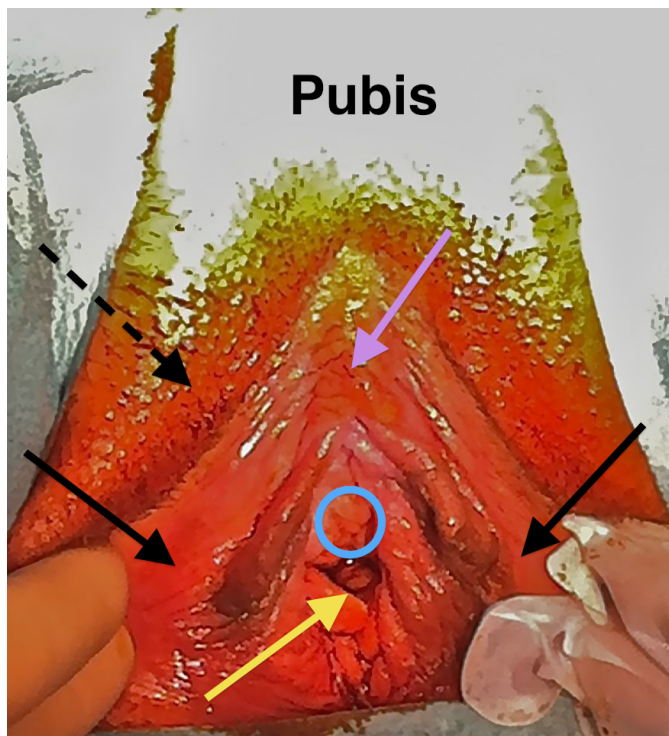
En pointillé : grandes lèvres

Flèche pleine : petites lèvres

En violet : capuchon clitoridien

En bleu : urètre

En jaune : orifice vaginal



B. Examen au speculum

Mise en place du speculum : ici speculum en métal de Collin

- écarter les lèvres
- éviter l'urètre



- speculum introduit de façon atraumatique transversalement, dans le même axe que le vagin, bords des lames fermées qui prennent appui sur la fourchette vulvaire



- orienter le speculum vers le bas et l'arrière
- rotation intra-vaginale du speculum de 90° sur l'horizontal en visant une direction à 45° du plan de la table



- une fois au contact du col, le speculum est ouvert.
- Le col doit être bien visible. Son examen peut être précédé d'un nettoyage des sécrétions vaginales par des compresses sèches à l'aide d'une pince de Cheron.
- Des prélèvements (bactériologiques, FCV, biopsie d'endomètre) pourront être réalisés à ce moment de l'examen.
- Les parois vaginales seront examinées lors du retrait du speculum (recherche de lésions, de malformations, d'un prolapsus).

Flèche pleine : exocol, cercle : endocol, flèche en pointillé : parois vaginales

